

« Quel est enfin celui qui, élevé à la dignité de gouverneur du Grand-Duché, travailla si efficacement à cicatriser les plaies encore saignantes d'une longue suite de guerres et de sacrifices ; ramena l'ordre dans toutes les parties du corps politique, et lui donna cette consistance et cette vigueur, cette croissance prospère qu'on ne lui avait jamais connue ? »

« A toutes ces questions vous pouvez répondre sans peine, ô Luxembourgeois ! chacun de vous doit dire : « L'auteur de tant de biens et de travaux était l'inestimable homme d'Etat que nous pleurons. »

Par ce discours, Gellé avait rappelé adroitement aux Luxembourgeois qu'ils devaient juger l'activité de Willmar en faisant complètement abstraction de la situation bien troublée et incertaine du Luxembourg dans les premiers jours de l'année 1831, et de leur attitude personnelle à l'égard de la révolution belge. L'abbé Valentin Trausch, professeur à l'Athénée (90), prononça une autre oraison funèbre pendant le service religieux. Pour une distribution de pain aux indigents de la ville, les héritiers du gouverneur défunt mirent 150 florins à la disposition du bureau de bienfaisance.

* *
*

La première épouse de Willmar, Marie-Catherine Graas, était décédée le 16 décembre 1794. De ce mariage étaient issus trois fils : JEAN-PIERRE-CHRISTINE, né le 28 novembre 1790 ; JEAN-JACQUES-MADELEINE, né le 6 mars 1792 ; ETIENNE-GEORGES-ELISABETH, né le 24 novembre 1794. De sa seconde épouse, Marie-Jeanne Graas, soeur de la défunte, il eut un fils, LEONARD-HENRI-JOSEPH, né le 5 mai 1805. D'après Neyen, un fils et une fille nés du premier mariage étaient morts en bas âge.

L'aîné qui était entré dans la carrière militaire fut fait prisonnier de guerre dans la bataille de Leipzig. Rentré en Belgique après les Cent Jours, il fut admis dans le corps des ponts et chaussées pour devenir ensuite ingénieur en chef de seconde classe pour la province de Liège. S'étant rallié à la cause des Belges, il rentra dans la carrière militaire et devint en mars 1831 directeur du génie. Chargé du portefeuille de la guerre en 1840, il devint aide-de-camp du Roi Léopold qui le nomma successivement ministre plénipotentiaire de Belgique aux cours de Berlin et de la Haye. Comme membre du ministère, il eut à soutenir des luttes bien difficiles pour faire adopter le traité du 19 avril 1839, qui fixait les frontières du nouveau royaume de Belgique.

(90) Sur l'abbé Trausch, voir la Biographie Luxembourgeoise de A. Neyen, II, p. 179.